

Les marchés publics

Consultez les marchés publics de la Ville de Mâcon en cours [sur la plateforme Achat public \(https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do?personnepublique=ville%20de%20m%C3%A2con\)](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do?personnepublique=ville%20de%20m%C3%A2con)



Depuis le 1er octobre 2018, pour toute consultation supérieure à 25 000 € HT, la dématérialisation est obligatoire.

Le candidat achète (70 à 130 €) une signature électronique ou CSE (Certificat de signature électronique) auprès d'un Prestataire de services de certification électronique (PSCE). Ce CSE est délivré sous 15 à 30 jours sous la forme d'une clé USB ou d'une carte à puce.

Le candidat se connecte sur la plateforme www.achatpublic.com pour répondre à un dossier d'appel d'offres et fournit les fichiers adéquats (jpeg, pdf, HTML...). Les pièces du marché public sont signées électroniquement par la Ville de Mâcon.

Enfin, le candidat reçoit une lettre recommandée électronique.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE